



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E46373

VALABLE JUSQU'AU 25/09/2024

ÉDITÉ LE 23/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/04/1989

Forme juridique : SARL

Capital : 17 400

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC NANTES 350 490 686

Siret : 350 490 686 00036

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 44 .07538

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 143726232

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 143726232

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : SOCOVAL

8 RUE DE LA GRANDE PERRIERE  
ZI DES DORICES  
44330 VALLET

Téléphone : 02 40 80 10 92

Portable : 06 16 53 22 10

Fax :

Site Internet : www.socoval44.fr

E-mail : loic.jumeau@socoval.net

Responsabilité légale :

JUMEAU LOIC GÉRANT

Effectif moyen : 16

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                  | * Date d'attribution |
|------|------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 2111 | Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE | 13/09/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 01/01/2021         |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé                      | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE NANTES  
Z.I. DE LA VERTONNE  
1 TER, AVENUE DE LA VERTONNE  
44120 VERTOU

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.